ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre les sargasses aux Antilles

Question écrite n° 9275

Texte de la question

M. Max Mathiasin alerte Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur la lutte contre les sargasses en Guadeloupe et en Martinique. Depuis 2011, les côtes antillaises sont régulièrement envahies par des algues brunes en raison du réchauffement climatique. En séchant et en se décomposant, les sargasses libèrent des gaz extrêmement toxiques. Par ailleurs, elles contaminent la faune et la flore marines, les terres et détériorent les bâtiments et les matériaux. Les entreprises, notamment des acteurs du tourisme et de la pêche, sont lourdement touchées. Le port de la Désirade a dû rester totalement fermé pendant plusieurs jours en juin 2025, laissant l'île et ses habitants en état d'asphyxie et coupés du monde, les dispositifs existants étant impuissants face à une invasion de sargasses sans précédent. Il lui demande ce que l'on peut attendre des nouveaux dispositifs du plan sargasses III pour lutter plus efficacement contre la prolifération des sargasses sur les côtes antillaises. De plus, il lui demande quelles sont les mesures envisagées pour garantir, conformément à l'article L. 511-1 du code de l'environnement, la mise en conformité des sites de stockage avec les normes de santé, sécurité et salubrité publiques, la protection de l'environnement et la conservation des sites. Enfin, il souhaite connaître les procédés qui seront mis en œuvre pour traiter et valoriser les sargasses.

Données clés

Auteur : M. Max Mathiasin
Circonscription : Guadeloupe (3e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9275
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche
Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 août 2025, page 6970